







Office fédéral des transports OFT

Genève, le 11 avril 2016

Du 11 au 20 avril 2016, la mobilité ferroviaire de demain s'expose à Cornavin

Du 11 au 20 avril 2016, l'exposition Léman 2030, consacrée aux développements de l'offre ferroviaire des prochaines années, se tient dans le hall central de la gare de Genève. Inaugurée ce jour par Monsieur Luc Barthassat, conseiller d'Etat en charge du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture et Monsieur Rémy Pagani, conseiller administratif en charge du département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève, cette exposition permet aux citoyens de découvrir de plus près les projets qui contribueront à améliorer leurs déplacements de demain : au premier rang desquels l'agrandissement souterrain de Cornavin.

Située dans le hall central de la gare de Genève, l'exposition Léman 2030 présente notamment le projet d'extension souterraine de la gare Cornavin, dont la convention cadre posant les bases de la réalisation a été signée par la Confédération (au travers de l'Office fédéral des transports), les CFF, le canton de Genève et la ville de Genève, le 7 décembre 2015. L'aménagement prévu consiste en la création d'un quai situé sous les actuelles voies 7 et 8, donnant accès à deux nouvelles voies.

L'extension souterraine de la gare de Genève est un préalable nécessaire aux développements de l'offre des trains régionaux, nationaux et internationaux. Anticipant le nombre croissant d'usagers du rail, ce projet permettra de répondre aux besoins de mobilité des 100'000 passagers quotidiens attendus sur la ligne Lausanne – Genève en 2030.

Devisés à 1,602 milliard de francs, les travaux d'extension en profondeur et les mesures annexes qui y sont liées seront financés conjointement par la Confédération, à hauteur de 1,074 milliard de francs, le canton de Genève, qui paiera 416,5 millions, et la Ville de Genève pour les 111,3 millions restants.

Inscrit dans l'étape d'aménagement 2025 - approuvée par le peuple suisse et plébiscitée par le canton de Genève à 76,6% en février 2014 lors de la votation FAIF - le financement fédéral de ce projet d'extension ferroviaire est garanti. Monsieur Luc

CFF SA

Barthassat a rappelé lors de l'inauguration de ce jour, que les financements du canton et de la ville de Genève seront prochainement soumis respectivement au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville.

Informations complémentaires :

Exposition Léman 2030

Du 11 au 20 avril 2016

Hall central, gare Cornavin

Du personnel répondra aux questions du public, du lundi au vendredi de 11h à 13h et de 16h à 19h, le samedi de 9h à 16h et le dimanche de 10h à 16h.

Contacts:

Canton de Genève : Luc Barthassat, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Thomas

Putallaz, secrétaire général adjoint, 079 417 09 69

Ville de Genève : 022 418 20 53, anais.balabazan@ville-ge.ch CFF : Service de presse CFF, 051 220 43 43, presse@cff.ch

OFT: Florence Pictet, porte-parole, 058 462 36 43 presse@bav.admin.ch